

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations municipales</p> <p>Séance du lundi 23 septembre 2019</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 17 septembre 2019, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 23 septembre 2019 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 11 Présents : 07 Votants : 10 Délibération n°D_2019_09_23_04</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier,</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Jean-Luc Barthod à M. Alain Chamosset, Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie, M. Julien Verdier à M. Alain Cartier Absent excusé : M. Aurélien Chaîne Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Patrick Falcoz est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Tarifs eau du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 7 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, à mains levées, décide l'augmentation des tarifs de vente d'eau, d'abonnement et de location de compteurs pour la période du **1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020**, à savoir :

- prix du m³ d'eau : 1.79 euro le m³

Pour usage agricole uniquement :

- 200 premiers m³ : plein tarif soit : 1.79 euro le m³
- m³ suivants : ½ tarif soit : 0.90 euro le m³

Les tarifs « abonnement et location » des compteurs d'eau :

- abonnement : 30.61 euros
- location : 30.61 euros

Ces tarifs seront pris en charge lors du prochain relevé d'eau.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 24 septembre 2019</p> <p>Et de la publication le : 24 septembre 2019</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 24 septembre 2019</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSET</p>
--	---